

Extrait du registre des délibérations du Centre
Communal d'Action Sociale de Theix-Noyal

Délibération n°2021 / 030

L'an deux mille vingt et un le jeudi 30 septembre, le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de Theix-Noyal, dûment convoqué, s'est réuni à l'hôtel de ville, sous la présidence de M. Christian SEBILLE, président.

Nombre de membres en exercice : 16

Date de la convocation : Mercredi 22 septembre 2021

PRESENTS : Christian SEBILLE, Danielle CATREVAUX, Eric NEAR, Martine GUILLERME, Marie-Josée PASQUIER, Paulette MAILLOT, Pierre CROLAS, Denise HOUSSAYE, Françoise GUENEGO, Sullivan VALIENTE, Nicole DALINO, Danielle LAU

EXCUSES : Yoann THEBAUT, Daniel PEURON, Gilles FORDOS, Robert RIGOLLE

PROCURATION : Daniel PEURON donne procuration à Danielle LAU
Gilles FORDOS donne procuration à Danielle CATREVAUX
Robert RIGOLLE donne procuration à Martine GUILLERME

RESIDENCE ROZ AVEL : ADMISSION EN NON VALEUR

M.SEVILLE, Président du CCAS informe le Conseil d'Administration que le Trésorier de Vannes Ménimur propose de déclarer irrécouvrables certains titres de recettes et a transmis la demande d'admission en non-valeur :

Motif de la présentation en non-valeur	Exercices concernés	Montants
Combinaisons infructueuses d'actes	2016	2 813.27 €
Total		2 813.27 €

Le conseil d'administration après avoir délibéré et voté à l'unanimité décide :

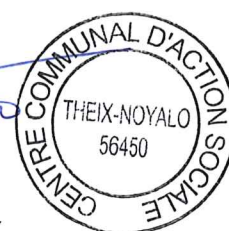
-D'ADMETTRE en non-valeur les titres de recettes repris dans l'état détaillé ci-dessus pour un montant total 2 813.27 €

DE DONNER POUVOIR à Monsieur le Président pour prendre toutes les mesures utiles à la bonne conduite de ce dossier, notamment pour la signature des actes unilatéraux et contractuels y afférents.

Pour extrait certifié conforme aux registres des délibérations,

Theix-Noyal, le 4 octobre 2021

La vice-présidente



Danielle CATREVAUX

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Rennes 3, Contour de la Motte, CS 44416, 35044 Rennes Cedex, ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.